DIERICKX LEYS
PRIVATE BANK

| Classe | Unités | ISIN | Date | VIN |
|---|---|---|---|---|
| C | Capitalisation[1] | BE0935007246 | 28/02/2025 | 291,29 € |
| C | Distribution[2] | BE0935006230 | 28/02/2025 | 271,40 € |

Il s'agit d'une communication publicitaire

# DIERICKX LEYS FUND II EQUITY

Un compartiment de la sicav belge Dierickx Leys Fund II (OPC)
Société de gestion : Société belge Cadelam S.A.

## Rapport mensuel sur base des données du 28/02/2025

### Description du compartiment

Morningstar rating™ [3] ★★ Morningstar note de durabilité ™ [4]

Le compartiment vise à proposer le meilleur résultat global possible en euros. Le compartiment investit principalement en actions, sans répartition géographique fixe. La majorité du portefeuille est constituée d'actions de grandes entreprises internationales. En outre, le compartiment investit dans des actions de petites et moyennes entreprises dans le but de répondre à des niches économiques spécifiques ou à des opportunités d'investissement. En outre, des investissements peuvent être effectués dans d'autres instruments : options, futures, OPC, obligations convertibles, espèces ou titres de créance. Le compartiment est géré activement. Le compartiment n'est pas géré par rapport à un benchmark.

### Rendement au 28/02/2025

Source: Dierickx Leys Private Bank, ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour les rendements futurs

### Performance historique par année calendrier

| | |
|---|---|
| 2024 | 15,37% |
| 2023 | 18,10% |
| 2022 | -19,97% |
| 2021 | 24,26% |
| 2020 | 1,71% |
| 2019 | 32,19% |
| 2018 | -8,09% |
| 2017 | 9,93% |
| 2016 | 7,14% |
| 2015 | 13,37% |

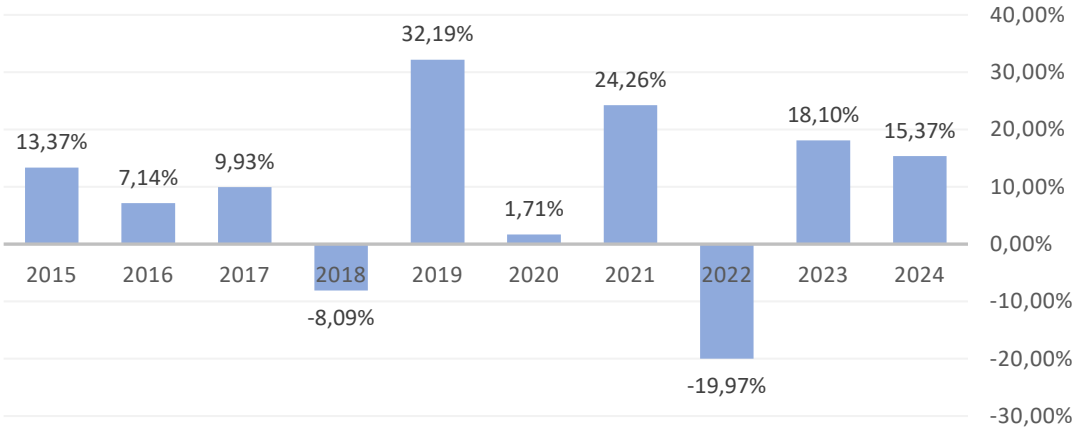


### Performances historiques jusqu'au 28/02/2025

| | |
|---|---|
| Depuis le 01/01/2025 | 3,11% |
| 3 ans | 6,06% |
| 5 ans | 9,31% |
| 10 ans | 7,30% |
| Depuis la création | 7,49% |

Les rendements historiques sur plus d'un an sont présentés sous forme de rendements actuariels et les rendements historiques sur moins d'un an sont présentés sous forme de rendements cumulés. Ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour des rendements futurs. Ils ne tiennent pas compte des frais et taxes à l'achat ou à la vente.

*Source: Dierickx Leys Private Bank*

### Les ratios

**Volatilité sur 3 ans** 14,51%

Définition: la mobilité du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque que court l'investisseur est important.

**Ratio de Sharpe** 0,31

Définition: ce chiffre permet de comparer les résultats des fonds ou de compartiments de fonds. Plus le ratio est élevé, plus il est intéressant, à un certain risque pris, d'obtenir un rendement supplémentaire. Le ratio de Sharpe indique le rendement par rapport au rendement sans risque par unité de risque couru. Le rendement sans risque est le rendement qu'un investisseur pourrait attendre sur un investissement sans risque.

DIERICKX LEYS
PRIVATE BANK

## Evolution de la VIN de l'unité capitalisation 2020-2025

Source: Dierickx Leys Private Bank, ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour les rendements futurs

## **Indicateur de risque:** consultez également le « Informations essentielles pour les investisseurs »

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Risque le plus faible ← → Risque le plus élevé

⚠ Pour l'indicateur de risque, on suppose que vous conservez le produit pendant 5 ans.
Le risque réel peut varier considérablement en cas de vente anticipée et le rendement peut être inférieur.
L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que les investisseurs perdent sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement.
Nous avons classé ce produit dans la classe 4 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque moyen. Cela signifie que les pertes potentielles sur les performances futures sont estimées à un niveau moyen et qu'il est possible que nous ne soyons pas en mesure de vous payer en raison d'un mauvais marché.

- Risque de change: Le compartiment est libellé en euros et plus de 50% du portefeuille sont investis dans une autre devise, ce qui donne lieu à un risque élevé de fluctuations des taux de change.

Comme ce produit n'est pas protégé contre les performances futures du marché, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne pouvons pas vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre mise.

DIERICKX LEYS
PRIVATE BANK

## Autres données clés

| | |
|---|---|
| Création | 14 mai 2010 |
| Échéance | aucune |
| Catégorie | actions |
| Frais d'entrée | maximum 1,5% |
| Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement | 1,7 % |
| Coûts de transaction | 0.1% |
| Souscription minimale | 1 par unité |

| | |
|---|---|
| Frais de sortie | 0% |
| Anti-dilution Levy[5] | Oui |
| Souscription/remboursement | tout jour ouvrable belge jusqu'à 16h |
| Publication des valeurs d'inventaire | De Tijd/l'Echo et dierickxleys.be |

## Taxes imposées et applicables à un investisseur moyen non professionnel, personne physique, résidant en Belgique.

| | Précompte mobilier | Taxe sur les opérations boursières |
|---|---|---|
| Parts de distribution | 30% sur les dividendes versés | aucune |
| Parts de capitalisation | aucune, du fait de moins de 10% d'actifs portant des intérêts | 1,32% à la sortie (maximum 4.000 € par transaction) |

## Répartition des devises du portefeuille global

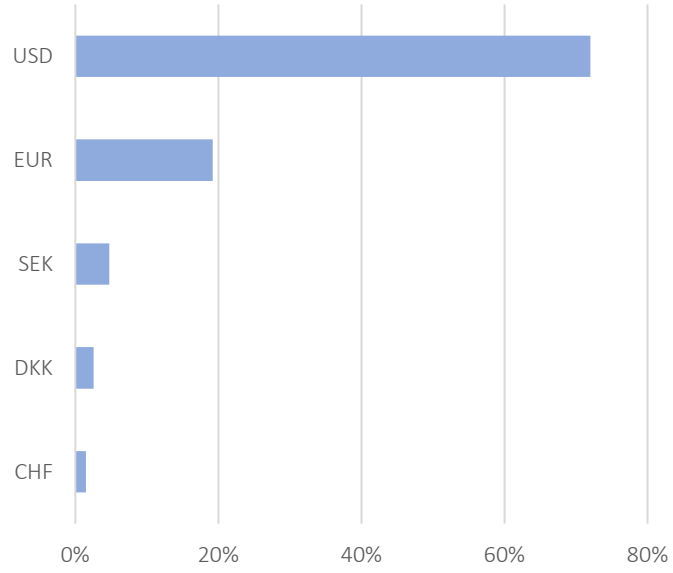


## Répartition sectorielle du portefeuille d'actions

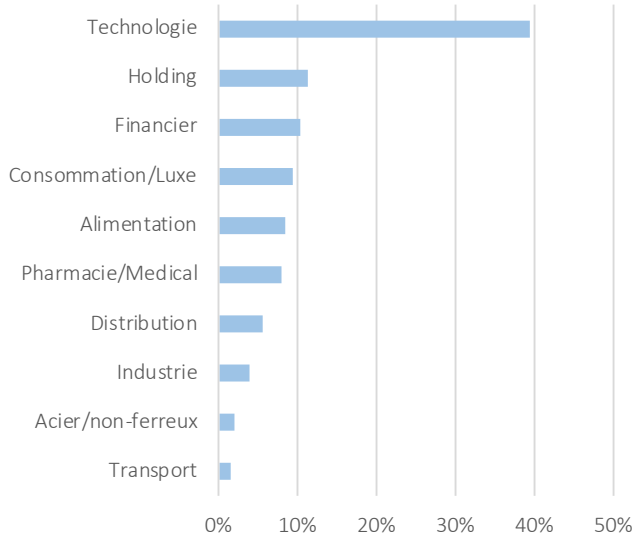

DIERICKX LEYS
PRIVATE BANK

## Commentaires du gestionnaire concernant le mois de février 2025

### L'ouragan Trump incite les investisseurs à se mettre à l'abri

Les marchés boursiers européens ont réussi à creuser l'écart avec Wall Street en février. Dans un contexte de forte incertitude et de craintes de stagflation, alimentées par les politiques provocatrices de Donald Trump, les investisseurs se sont clairement tournés vers les valeurs refuges.

Par conséquent, le prix de l'or a atteint de nouveaux records, tandis que les rendements américains à 10 ans ont baissé d'environ 32 points de base pour atteindre environ 4,2%. Sur les marchés boursiers, les secteurs sensibles à la conjoncture ont cédé face aux secteurs plus défensifs. Compte tenu du contraste marqué avec les années précédentes, la performance boursière décevante des grands acteurs technologiques a d'autant plus attiré l'attention.

Cette approche « risk-off » (réduction des risques) était la conséquence directe de la fermeté du président américain sur la scène internationale. Ce qui a particulièrement retenu l'attention, c'est l'attitude apparemment pro-Kremlin de Trump lors des « pourparlers de paix » qu'il avait lancés entre l'Ukraine et la Russie, ainsi que l'escalade supplémentaire des guerres commerciales qui, en plus du Canada, du Mexique et de la Chine, touchent désormais le continent européen.

Avec l'entrée en vigueur, début mars, de droits de douane sur les importations en provenance des voisins du nord et du sud des États-Unis, Donald Trump montre également que toute menace n'est pas qu'un bluff tactique dans le contexte des négociations.

Les événements géopolitiques susmentionnés ont entraîné une baisse significative et inattendue de la confiance des consommateurs américains. Les consommateurs freinent leurs dépenses, anticipant d'une part une réduction des dépenses publiques et d'autre part une inflation plus élevée, toutes deux étant des conséquences directes de la politique de Donald Trump.

Les entreprises ont également eu du mal à prendre des décisions concernant leurs projets dans un environnement très incertain, ce qui s'est également reflété dans la forte baisse de l'indice des directeurs d'achat de l'industrie des services aux États-Unis. Compte tenu de la nature inflationniste des droits d'importation, la Réserve fédérale pourrait maintenir ses taux d'intérêt à un niveau stable pendant un certain temps, tandis que la Banque centrale européenne continuera d'assouplir sa politique monétaire. Quoi qu'il en soit, nous restons clairement dans une période volatile.

Le secteur technologique a été sous pression en février. Alphabet class C est celle qui a le plus baissé dans le portefeuille d'actions (- 16%). Les autres entreprises dans la liste des 10 plus grosses pertes sont Taiwan Semiconductor (- 14%), Salesforce (- 13%), Accenture (- 10%) et ASML Holding (- 6%). Les autres noms sont UnitedHealth Group (- 12%), Amazon (- 11%), Sonova Holding (- 9%), Danaher (- 7%) et Copart (- 5%).

Le secteur des biens de consommation est bien représenté parmi les hausses. Anheuser-Busch Inbev (+21%) est en tête de la liste. Les autres noms du secteur comprennent Hershey Foods (+ 16%), Coca Cola (+ 12%), Domino's Pizza (+ 9%) et Moncler (+ 8%). Les autres entreprises de la liste sont KBC Group (+ 12%), Berkshire Hathaway (+ 10%), Fortinet (+ 7%), Visa et Novo Nordisk (+ 6% chacune).

Investor B est nouvelle dans le portefeuille d'actions.

Le compartiment a réalisé une performance non annualisée de - 0,30% en février.

## Transactions février 2025

| ↑ Achats | ↓ Ventes |
|---|---|
| INVESTOR AB-B | NIHIL |

| ↑ Accumuler | ↓ Réduire |
|---|---|
| COPART INC | SCHNEIDER ELECTRIC |
| VEEVA SYSTEMS -CLASS A | |

DIERICKX LEYS
PRIVATE BANK

Inventaire de février 2025

| Secteur | Total du secteur | Nom | ISIN | Devise | Cours | Quantité |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Acier/non-ferreux | 2,08% | NEWMONT CORPORATION | US6516391066 | USD | 42,84 | 214 543 |
| Alimentation | 8,45% | ANHEUSER-BUSCH INBEV | BE0974293251 | EUR | 57,64 | 158 151 |
| | | COCA COLA CO | US1912161007 | USD | 71,21 | 68 499 |
| | | HERSHEY FOODS | US4278661081 | USD | 172,71 | 67 113 |
| | | DOMINO'S PIZZA | US25754A2015 | USD | 489,71 | 23 165 |
| Consommation/Luxe | 9,27% | BOOKING HOLDINGS | US09857L1089 | USD | 5016,01 | 3 760 |
| | | LVMH | FR0000121014 | EUR | 694,9 | 19 128 |
| | | MONCLER | IT0004965148 | EUR | 66,12 | 119 555 |
| Distribution | 5,53% | AMAZON COM | US0231351067 | USD | 212,28 | 84 574 |
| | | COPART INC | US2172041061 | USD | 54,8 | 118 273 |
| Financier | 10,38% | MOODY'S CORP | US6153691059 | USD | 503,94 | 34 504 |
| | | KBC GROEP | BE0003565737 | EUR | 83,58 | 89 743 |
| | | BANK OF AMERICA CORP. | US0605051046 | USD | 46,1 | 176 484 |
| | | MSCI | US55354G1004 | USD | 590,51 | 21 167 |
| Holding | 11,34% | BERKSHIRE HATHAWAY CL B | US0846707026 | USD | 513,83 | 43 666 |
| | | EXOR NV | NL0012059018 | EUR | 93,6 | 138 157 |
| | | SOFINA | BE0003717312 | EUR | 237,4 | 16 968 |
| | | ACKERMANS VAN HAAREN | BE0003764785 | EUR | 195,8 | 16 458 |
| | | INVESTOR AB-B | SE0015811963 | SEK | 319,75 | 223 059 |
| Industrie | 3,88% | SCHNEIDER ELECTRIC | FR0000121972 | EUR | 233,95 | 26 679 |
| | | OTIS | US68902V1070 | USD | 99,78 | 106 790 |
| Pharmacie/Medical | 7,96% | DANAHER | US2358511028 | USD | 207,76 | 35 209 |
| | | SONOVA HOLDING | CH0012549785 | CHF | 289 | 20 471 |
| | | NOVO NORDISK | DK0062498333 | DKK | 644,5 | 127 554 |
| | | UNITEDHEALTH GROUP | US91324P1021 | USD | 474,96 | 20 604 |
| Technologie | 39,55% | ALPHABET INC class C | US02079K1079 | USD | 172,22 | 95 177 |
| | | CHECK POINT SOFTW.TECHN. | IL0010824113 | USD | 220,26 | 33 387 |
| | | CISCO SYSTEMS | US17275R1023 | USD | 64,11 | 156 502 |
| | | ADOBE | US00724F1012 | USD | 438,56 | 20 675 |
| | | MICROSOFT | US5949181045 | USD | 396,99 | 49 485 |
| | | FORTINET | US34959E1091 | USD | 108,01 | 108 437 |
| | | VISA | US92826C8394 | USD | 362,71 | 23 733 |
| | | APPLE COMPUTER | US0378331005 | USD | 241,84 | 48 433 |
| | | TAIWAN SEMICONDUCTOR | US8740391003 | USD | 180,53 | 32 588 |
| | | MASTERCARD | US57636Q1040 | USD | 576,31 | 14 349 |
| | | ASML HOLDING | NL0010273215 | EUR | 678,6 | 17 242 |
| | | ACCENTURE PLC CLASS A | IE00B4BNMY34 | USD | 348,5 | 34 903 |
| | | VEEVA SYSTEMS -CLASS A | US9224751084 | USD | 224,14 | 29 685 |
| | | ASSA ABLOY AB -B- | SE0007100581 | SEK | 329,3 | 481 649 |
| | | PAYCHEX | US7043261079 | USD | 151,67 | 52 383 |
| | | SALESFORCE | US79466L3024 | USD | 297,85 | 16 539 |
| | | PALO ALTO NETWORKS | US6974351057 | USD | 190,43 | 38 418 |
| Transport | 1,56% | UNION PACIFIC CORP | US9078181081 | USD | 246,69 | 27 934 |

DIERICKX LEYS
PRIVATE BANK

## Informations sur des aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Politique de durabilité

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais ne vise pas la réalisation d'un objectif environnemental ou social. Outre les paramètres financiers tels que le chiffre d'affaires, le bénéfice, les marges et la part de marché des entreprises dans lesquelles le compartiment investit, des paramètres non financiers sont également pris en compte. Un score ESG est utilisé pour ces paramètres non financiers. Le principe 'Best in Class / Worst in Class' est appliqué:

• Les entreprises ayant les meilleures notations en termes de risques ESG sont automatiquement acceptées dans l'univers d'investissement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection comprend toutes les entreprises (excepté celles qui ont déjà été exclues sur la base du secteur auxquelles elles appartiennent ou sur la base de la liste d'exclusion de la Caisse de retraite gouvernementale de la Norvège) avec un rating de risque ESG de 29,99 ou inférieur (soit jusqu'à un « medium risk ») et pour lesquelles ne se sont pas produits des incidents controversés du Level 4 ou supérieur.

• Les entreprises ayant les moins bonnes notations en termes de risques ESG sont automatiquement exclues de l'univers d'investissement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection couvre toutes les entreprises avec un rating de risque ESG de 40 ou plus (soit un « severe risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 5.

• Les entreprises qui ne font partie ni des « Best in Class », ni des « Worst in Class » sont toujours traitées dans une procédure de délibération manuelle. Concrètement, ce sont donc des entreprises avec un rating de risque ESG compris entre 29,99 et 40 (soit un « high risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 4. Dans la procédure de délibération, ces entreprises sont analysées au cas par cas.

Le manager ESG conduit alors une analyse ESG objective, indépendamment d'éventuelles caractéristiques financières favorables, en veillant à ce que chaque produit financier dont il faut délibérer bénéficie d'un traitement égal (en d'autres termes: rigoureux) sur le plan des risques ESG.

Outre l'exclusion, le score ESG fait partie intégrante de la procédure de décision d'investissement. Le score ESG intègre des thèmes et des risques environnementaux et/ou sociaux comme le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, la protection et la sécurité des données, et la diversité. Selon le secteur ou l'entreprise, la matérialité d'un risque est prise en compte. Vous trouverez plus d'informations sur la politique de durabilité ESG sur le site https://www.dierickxleys.be/fr/politique-de-durabilite-esg

SFDR: Le fonds promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales (ou une combinaison de ces caractéristiques) telles que décrites à l'article 8 du SFDR.

La décision d'investir dans le compartiment doit tenir compte des caractéristiques ou des objectifs de ce compartiment.

[1] Les parts de capitalisation n'allouent aucun dividende. Le résultat annuel est capitalisé (ou réinvesti).

[2] Les parts de distribution allouent chaque année un dividende, pour autant toutefois que les résultats du compartiment le permettent.

[3] Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses de placement. La notation Morningstar est une évaluation quantitative du rendement historique d'un fonds d'investissement en tenant compte du risque et des coûts réglés. Il ne prend pas en compte les éléments qualitatifs et est calculé sur base d'une formule (mathématique). Les fonds d'investissement sont classés par catégorie et sont comparés à des fonds d'investissement similaires. En fonction de leur score ils reçoivent une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, les 10% des scores les plus élevés obtiennent 5 étoiles, les 22,5% suivants 4 étoiles, les 35% moyens 3 étoiles, les 22,5% suivants 2 étoiles et les 10% moins performants une étoile. Le score est calculé mensuellement en fonction du rendement historique sur dix ans et ne tient pas compte de l'avenir.

[4] Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissement. La notation Morningstar Sustainability Rating permet aux investisseurs d'évaluer les investissements en matière de durabilité sur la base des trois facteurs suivants : Environmental (environnement), Social (politique sociale) et Governance (bonne gouvernance d'entreprise). Le score exprimé en globes sur une échelle de 1 à 5 donne directement aux investisseurs un aperçu du degré de durabilité d'un portefeuille de fonds. Les fonds d'investissement sont classés par catégorie, comparés à des fonds d'investissement similaires sur la base de leur score de durabilité et obtiennent un à cinq globes. Dans chaque catégorie, les 10% les mieux notés obtiennent 5 globes, les 22,5% suivants obtiennent 4 globes, les 35% du milieu obtiennent 3 globes, les 22,5% suivants obtiennent 2 globes et les 10% les moins bien notés obtiennent un globe. L'attribution de cette échelle de notation au compartiment ne signifie pas que le compartiment répond à vos propres objectifs de durabilité.

[5] L'« anti-dilution levy » est un mécanisme permettant aux différents compartiments de la sicav de compenser les coûts de transaction résultant de souscriptions et de rachats importants par des investisseurs entrants et sortants. Grâce à ce mécanisme, les investisseurs existants ne doivent plus prendre en charge indirectement les coûts de transaction, car ces coûts peuvent être répercutés directement aux investisseurs entrants et sortants. Le mécanisme n'est appliqué que lorsqu'un seuil déterminé est atteint. Le conseil d'administration de la sicav fixe un seuil comme événement déclencheur pour les souscriptions ou rachats nets. Ce seuil est déterminé par compartiment et exprimé en pourcentage du total des actifs nets du compartiment en question. Dès que le seuil est dépassé, le « Liquidity Pricing Comité » de la sicav doit prendre la décision explicite d'imputer les frais nets de transaction aux investisseurs entrants et sortants. La décision porte à la fois sur le montant du coût supplémentaire et sur l'application ou non du mécanisme lorsqu'un seuil prédéterminé est dépassé. Le coût supplémentaire est calculé sur la base des commissions de courtage externes, des impôts, taxes et droits, ainsi que sur la base de l'écart supplémentaire entre les cours acheteur et vendeur des transactions effectuées par le compartiment suite à la souscription et au rachat d'actions. Le coût supplémentaire est réparti proportionnellement sur le nombre total d'actions souscrites et rachetées. Le conseil d'administration de la sicav a décidé d'appliquer l'anti-dilution levy pour ce compartiment.

DIERICKX LEYS
PRIVATE BANK

Il se peut que certains OPC inclus dans ce portefeuille ne fassent pas l'objet d'une offre publique en Belgique. Consultez votre conseiller financier à ce sujet.

Ce document contient seulement des informations publicitaires, fondées sur les caractéristiques du produit. Avant de souscrire, le client doit prendre connaissance des informations essentielles pour les investisseurs, du prospectus et du dernier rapport périodique. Ils sont mis gratuitement à disposition en néerlandais sur https://www.dierickxleys.be/fr/fonds-dierickx-leys et dans les agences de Dierickx Leys Private Bank.

Le résumé des droits de l'investisseur est disponible à l'adresse suivante: https://www.dierickxleys.be/fr/les-droits-de-l-investisseur.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues en appelant le numéro +32 3 241 09 99. En cas de plaintes, vous pouvez vous adresser à legal@dierickxleys.be. Vous pouvez également vous adresser au service ombudsman du secteur financier à ombudsman@ombudsfin.be. Les présentes informations sont soumises au droit belge et seuls les tribunaux belges sont compétents.